

Nouveau dès maintenant : Conseil énergétique pour vos exploitations

Agrocleantech lance un projet de conseil énergétique pour l'agriculture romande (CEPAR). Un conseil d'orientation (gratuit) permet de situer la consommation énergétique (électricité et diesel) de votre exploitation.



Si cela vous intéresse, il faut remplir le conseil d'orientation avec les données de votre exploitation :

<http://www.bilan-energie-climat.ch/CdO>

Si le potentiel d'optimisation énergétique sur votre exploitation est important, vous avez ensuite la possibilité de réaliser un audit énergétique PEIK (payant).

Ce projet romand mis en œuvre par agrocleantech est réalisé en lien avec l'OFEN, l'OFAG et Suisse Energie.

Nous répondons volontiers à vos questions liées à ce projet.

Aloïs Cachelin :  032 889 36 48 /  Alois.cachelin@ne.ch